

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Charlottetown, le 4 avril 2023 – La Commission des accidents du travail (CAT) est fière d’annoncer la tenue de sa première Conférence sur la santé et la sécurité au travail en personne depuis 2019. La conférence aura lieu à l’hôtel Delta Prince Edward le 20 avril de 8 h à 16 h, et la date limite pour s’inscrire est le 13 avril.

Nous nous réjouissons d’accueillir madame Linda Duxbury, Ph. D. de la Sprott School of Business de l’Université Carlton comme conférencière principale de la conférence. Madame Duxbury interpellera les participants et leur lancera le défi de définir ce qu’est un changement perturbateur. Elle les invitera également à songer aux principales perturbations auxquelles ils risquent d’être confrontés au cours des prochaines années. Elle présentera les recherches actuelles sur la résilience des employeurs et des employés, et proposera des idées sur la façon de créer des lieux de travail résilients grâce à un leadership adaptatif.

« Les employeurs et les leaders en milieu de travail doivent absolument prévoir les causes possibles de changements perturbateurs, puis réfléchir activement aux possibilités d’adaptation de leur environnement de travail, a souligné Cheryl Paynter, directrice générale de la CAT. Entre les désastres naturels et la pandémie, les quatre dernières années nous ont rappelé l’importance de la planification d’urgence. »

Chaque année, la Conférence sur la santé et la sécurité au travail permet aux Insulaires de se familiariser avec divers sujets liés à la sécurité tels que la gestion de la violence dans les soins de santé, la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail, le harcèlement au travail, l’ergonomie et bien plus. Durant l’événement, les participants peuvent choisir trois sujets liés à la sécurité en plus du discours-programme.

Le coût d’inscription est de 195 \$ et comprend le dîner. Pour vous inscrire à la conférence, veuillez consulter le site Web de la CAT à l’adresse suivante : wcb.pe.ca.

La Commission des accidents du travail s’associe aux employeurs et aux travailleuses et travailleurs pour instaurer des lieux de travail sains et sécuritaires et favoriser le rétablissement en cas de blessure, grâce à l’application de la Workers Compensation Act (loi sur les accidents du travail) et de l’Occupational Health and Safety Act (loi sur la santé et la sécurité au travail). Les questions urgentes de santé et de sécurité au travail peuvent être signalées n’importe quand en appelant notre ligne d’urgence 24 heures sur 24, sept jours sur sept, au 902-628-7513.



Pour plus d'information, communiquez avec l'équipe des communications de la CAT, à news@wcb.pe.ca ou au 902-388-8671.